



**PROJET DE RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DANS LE CADRE DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
DU 15 MARS 2025**

Les résolutions ci-dessous seront soumises au vote des membres présents et représentés au cours de l'assemblée.

Résolution 1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024.

Cf. Procès-verbal AGO 16 mars 2024

Résolution 2. Procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 23 novembre 2024

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 23 novembre 2024.

Cf. Procès-verbal AG électorale 23 novembre 2024

Résolution 3. Comptes 2024

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été arrêtés par le comité directeur. Ces comptes font apparaître un total de bilan de 731 001,78 €, un total de recettes de 1 754 297 €, un total de dépenses de 1 623 044 €, soit un excédent de 131 252,81 € dont un résultat d'exploitation de 129 954 €, un résultat financier de 1 299 € et un résultat exceptionnel de 0 €.

Cf. Comptes annuels 2024

Rapports du Commissaire aux comptes

Rapport Commission fédérale financière sur l'exercice 2024

Résolution 4. **Affectation du résultat de l'exercice écoulé**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau, celui-ci s'élevant désormais à 119 282,81 €.

Résolution 5. **Quitus financier**

L'assemblée générale donne quitus aux membres du comité directeur de la gestion de l'exercice écoulé.

Résolution 6. **Fixation des montants des cotisations et licences 2026**

L'assemblée générale approuve la circulaire financière 2026 modifiant comme suit le montant des cotisations et licences pour la saison 2026 :

- augmentation de 5 euros des licences compétition baseball / softball 6U, 18U et 19+, handicap / sport adapté, loisir et non-pratiquant,
- augmentation de 15 euros des licences compétition baseball/softball 9U, 12U et 15U,
- augmentation de 10 euros des licences compétition baseball5,
- augmentation de 7 euros de la rétrocession sur licences jeunes aux ligues régionales.

Cf. Montant des licences et cotisations 2026

Résolution 7. **Budget prévisionnel 2025**

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 qui fait apparaître un total de dépenses de 1 873 878 € et un total de recettes de 1 874 218 €.

Cf. Budget prévisionnel 2025

Résolution 8. **Modification du règlement intérieur**

L'assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur ayant pour objet d'intégrer dans le corps du texte les dispositions devenues applicables à compter du premier renouvellement des membres des instances dirigeantes de la Fédération postérieur au 1^{er} janvier 2024, suite à l'assemblée générale électorale du 23 novembre 2024, avec suppression des précisions de prise d'effet ultérieure devenues sans objet :

- Article 29 (attributions du comité directeur)
- Article 61 (composition de la commission de surveillance des opérations électorales)
- Article 74 (composition d comité fédéral d'éthique)

Cf. Modifications règlementaires – proposition 1

Résolution 9. Modification du règlement intérieur

L'assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur ayant pour objet d'ajouter la possibilité pour les membres du Comité fédéral d'éthique de désigner deux co-présidents, une femme et un homme, à la présidence du Comité.

Cf. Modifications réglementaires – proposition 2

Résolution 10. Modification du règlement financier

L'assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur ayant pour objet d'intégrer une validation des engagements de dépenses a priori et des mises à jour opérationnelles à la marge.

Cf. Modifications réglementaires – proposition 3